

Besançon, le 22 novembre 2017

LETTRE OUVERTE N°2 DES PERSONNELS

Nous tenons à réexprimer le mal-être ressenti par nombre de personnels au sein des services du Rectorat.

En effet, plusieurs collègues sont en souffrance : non-remplacement, moyens qui diminuent dans certains services, tout cela conduit à des situations très préoccupantes. Les collègues sont épuisés, à la limite du burn-out pour certains.

Les risques psycho-sociaux sont réels alors que la volonté de la direction, lors du CTS du 16/06/2016 était de lutter contre !

Des appels au secours sont lancés à la hiérarchie. Les collègues veulent accomplir les missions qui leur sont confiées dans des conditions acceptables. Mais, selon la hiérarchie, rien à espérer car l'état du BOP 214 ne permet pas d'envisager de l'aide !

Par contre, récemment des postes de catégorie A++ ont été créés....

Quelle est la situation précise du BOP 214 ? Merci de la communiquer aux organisations syndicales.

De plus, d'après Madame la Secrétaire Générale de l'Académie (CTS du 12/01/2017), l'Académie serait excédentaire de 37 ETP selon l'enquête SERACA.

Quel est le mode de calcul de cette enquête ? Merci de le communiquer aux organisations syndicales pour plus de transparence.

Nous souhaitons également revenir sur les conditions d'emploi pour le moins précaires des personnels contractuels.

A quand la hausse de leur indice ?

Problème avec le chômage qu'ils ne perçoivent qu'au mieux en septembre après l'interruption de leur contrat au 30/06.

Il nous a été rapporté que certains personnels subissaient une pression pour effectuer des vacances comme condition de renouvellement du contrat.

Solution qui arrangerait aussi bien les personnels que les services :

- Contrats 12 mois.
- CDI pour les personnes affectées sur le même poste depuis des années (besoin pérenne).

Certes des concours sont ouverts à tous afin que les personnels contractuels puissent devenir titulaires mais une majeure partie de ceux-ci ne les réussissent pas.

Or, à part pour le concours de catégorie B 2016-2017, le nombre de postes ouverts est ridicule, et de plus les sujets ne sont pas forcément ciblés Education Nationale !

De plus, en ce qui concerne la formation aux concours, la qualité de certains intervenants laisse fortement à désirer et la formation n'est pas toujours en adéquation avec les épreuves.

Dans de telles conditions, la qualité du service public qu'un usager ou un agent est en droit d'attendre, et que nous avons à cœur d'apporter, peut être compromise.

Nous continuons à attendre les mesures qui s'imposent pour remédier à ces problèmes.
